



Communiqué de presse commun d'appel à la mobilisation

1^{er} mai 2021

Journée internationale des solidarités et de lutte pour les revendications des travailleurs ! La classe ouvrière du monde entier n'a pas à payer les conséquences des crises sanitaire, économique et sociale !

Le 1^{er} mai, journée de lutte internationale des travailleurs, est l'occasion d'exprimer la solidarité et les revendications de toutes les salariées et tous les salariés afin de faire respecter, d'affirmer nos droits et d'en acquérir de nouveaux.

Alors que nous commémorons les 150 ans de la Commune de Paris, symbole pour la classe ouvrière des luttes pour des moyens de vivre dignement, les travailleurs et travailleuses subissent toujours aujourd'hui les abus des patrons et les conséquences des politiques de classes, toujours plus en faveur des plus aisés à l'encontre des plus précaires et des classes les moins favorisées.

Dans le monde entier, les salariés actifs ou en recherche d'emploi, les jeunes et les retraités doivent **se battre pour l'amélioration de leurs conditions de vie et pour leurs libertés**.

L'épidémie de Covid a plongé le monde dans une crise sans précédent faisant chaque jour des milliers de victimes. Les 100 000 morts en France et les milliers de morts quotidiens au Brésil ou en Inde attestent de l'effet dévastateur de ce virus. Aussi, **l'intersyndicale CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et MNL de l'Eure apporte son soutien à toutes ces familles du monde entier frappées chaque jour par le deuil**.

Pour les travailleurs les conséquences directes de cette pandémie côtoient des conséquences indirectes. Si des mesures barrières sont imposées dans la vie courante, **il est bien compliqué d'obtenir des moyens de se protéger efficacement contre la Covid sur les lieux de travail** que ce soit par la mise à disposition d'EPI (Équipements de Protection Individuelle), mais aussi par une adaptation des organisations de travail : distanciation physique et préservation des relations sociales si importantes dans les collectifs de travail.

Il est urgent que toutes celles et ceux qui risquent d'être **en contact avec le virus** dans le cadre de leur travail soient **vaccinées et vaccinés au plus vite s'ils le**

souhaitent. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour faciliter cette vaccination, mieux qu'aujourd'hui. Preuve une fois de plus de la gestion inique des gouvernements, à l'instar de la gestion EPI et des campagnes de tests. En outre, nous exigeons la **levée des brevets sur les vaccins** afin que ceux-ci soient produits en masse et que la vaccination soit accessible aux volontaires dans tous les pays, notamment les plus pauvres.

En France, comme partout dans le monde, **les politiques d'austérité** passées, imposées par les gouvernements successifs, **sont responsables de l'incapacité à anticiper et à gérer la crise sanitaire**.

Tout est fait pour suppléer les entreprises, notamment à travers le plan de relance de 100 milliards, mais **rien n'est engagé pour les travailleurs afin de leur assurer un niveau de vie décent**. Des millions de salariés au chômage partiel perdent 16% de leur salaire chaque mois et constatent **un recul de leur pouvoir d'achat**. Les salaires dans beaucoup de secteurs stagnent, voire régressent. **La précarité s'accroît pour les plus pauvres, les jeunes et les retraités**.

C'est aussi **l'emploi privé et public qui continue d'être détruit**. Dans l'Eure, les plans de licenciements et de suppressions d'emplois se multiplient comme chez THALÈS à Pont-Audemer, MANOIR INDUSTRIE à Pîtres, JANSSEN CILAG au Val-de-Reuil, GLAXO à Évreux, SAINT LOUIS SUCRE à Nassandres, ÉTEX à Vernon ...

Les personnels hospitaliers sont à bout après 14 mois de pandémie et restent sans moyens suffisants pour leurs conditions de travail et la prise en charge efficace des malades Covid et non Covid.

Les personnels de l'éducation nationale sont également en première ligne sans moyens satisfaisants pour assurer leurs missions de service public et sans protection efficace. Le ministre de

l'Éducation Nationale va encore supprimer des classes et des postes et compte maintenir dans la précarité les AESH et les AED pourtant en première ligne dans les établissements scolaires.

La jeunesse depuis un an a été la cible de nombreuses critiques : montrée du doigt comme responsable de la situation actuelle et cible de mesures incompréhensibles. Pendant que collégiens, collégiennes, lycéens, lycéennes étaient en classe, suivant divers modes de fonctionnement, les étudiant-e-s étaient enfermé-e-s chez eux/elles, dans une précarité jamais vue, sans pouvoir se rendre dans leurs établissements, et les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles), perdus dans un vide juridique, attendent en permanence des précisions. Pour autant, **durant cette période aucune mesure concrète n'a été prise** pour venir en aide à cette génération sacrifiée, prise entre précarité, règles sanitaires, l'aspiration à un avenir meilleur, et le sentiment d'être des oublié-e-s parmi d'autres.

Les services publics, attaqués de toute part depuis des décennies, doivent impérativement être renforcés de moyens supplémentaires et présents sur l'ensemble du territoire. Les agents des trois fonctions publiques doivent être assurés de la préservation de leur statut menacé par les pouvoirs publics.

Les entreprises publiques sont également touchées par ces politiques destructrices, telles que **le véritable démantèlement d'EDF par son « projet Hercule »** aux conséquences néfastes pour les usagers et les personnels.

Quant à nos droits sociaux, le projet de contre-réforme des retraites n'est toujours pas abandonné et la convention d'assurance chômage va s'appliquer à compter de juillet précarisant un peu plus les demandeurs d'emploi. **Ces deux contre-réformes doivent être abandonnées immédiatement**. Le code du travail et les conventions collectives doivent être respectés par les employeurs et les pouvoirs publics, pour stopper l'aggravation de la souffrance au travail. Il est donc **urgent que les services d'inspection du travail soient renforcés** et surtout que les agents puissent agir libérés de toute influence patronale auprès de leur hiérarchie.

Les libertés individuelles et collectives sont remises en cause à travers plusieurs lois, projets de lois et décrets liberticides. Sans oublier les mesures de restrictions des libertés issues de la loi d'état d'urgence sanitaire réduisant notamment les libertés syndicales et les moyens de défense des travailleurs dans les entreprises.

Enfin, **la souffrance au travail s'accroît et les discriminations de tous types perdurent dans le monde du travail** : envers les femmes, contre le militantisme syndical, envers les travailleurs et travailleuses pour leur origine ou pour leur orientation sexuelle, envers les personnes en situation de handicap, la jeunesse, les migrants ...

Concernant les droits des femmes, l'égalité à tous les niveaux est encore loin d'être respectée, en matière salariale et au niveau de l'évolution de carrière. Des lois historiques sont remises en cause dans de nombreux pays, comme la loi sur l'IVG.

Ce 1^{er} mai est donc l'occasion de rappeler que la classe ouvrière du monde entier doit s'unir et s'organiser pour revendiquer de véritables mesures de protection contre la pandémie, pour **exiger une meilleure répartition des richesses produites**, pour **revendiquer l'arrêt des licenciements** dans le secteur privé et public et le conditionnement de toute aide publique au maintien de l'emploi, pour **le renforcement de nos services publics**, pour **la préservation de notre protection sociale collective** et pour **la défense de nos libertés fondamentales**, et donc l'abandon de toutes les lois liberticides.

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et MNL de l'Eure appelle donc à un 1^{er} mai commun pour réaffirmer que ce n'est pas aux travailleurs de payer les conséquences des crises sanitaire, économique et sociale et pour revendiquer le progrès social pour toutes et tous.

Pour l'intersyndicale CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et MNL de l'Eure

Évreux le 22 avril 2021

**RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL SAMEDI 1^{er} MAI 2021
10h PLACE MANDLE À ÉVREUX**